1re édition
Août/Septembre

L'œil de Polybel

MOT DE LA DIRECTION

Bienvenue à Polybel

Je profite de cette première parution de « L'œil de Polybel » de l'année 2018-2019 pour vous souhaiter ainsi qu'à vos enfants une excellente année ! Je souhaite aussi la bienvenue à toutes nos nouvelles familles et je tiens à vous assurer de mon entière collaboration et de mon soutien dans la réussite éducative de vos enfants.

L'œil de Polybel contient des éléments d'information importants sur la vie de l'école. Afin que tous les parents puissent le lire et s'y référer au besoin, il sera déposé sur le site de l'école à tous les mois.

Voici l'adresse de notre site Internet : http://polybel.csp.qc.ca/ et voici celui de la Commission scolaire des Patriotes : http://csp.ca

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

L'équipe de direction est composée par :

Madame Geneviève Richard
Directrice

Madame Francine Goudreau
Secrétaire de gestion

Madame Isabelle Rondeau-Benoit
Directrice adjointe, 1re et 2e secondaire

Madame Sylvia Beaulieu
Secrétaire, 1re et 2e secondaire

Monsieur Pierre Luc Moisan
Directeur adjoint, 3e secondaire,
service Repère et TC

Madame Denise Hamel
Secrétaire, 3e secondaire, service Repère, TC
et éducation personnalisée

Madame Valérie Coté
Directrice adjointe, éducation personnalisée

Madame Nathalie Decamps
Directrice adjointe, 4e et 5e secondaire

Madame Lucie Ouellet
Secrétaire, 4e et 5e secondaire

Madame Marie-Hélène Côté
Gestionnaire administrative

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

DATES À RETENIR

Lundi 3 septembre

Congé

Jeudi 13 septembre

Réunion des parents de
1re secondaire
à 18 h.

Réunion générale des
parents à la bibliothèque
de l'école à 19 h 30.

Mardi 18 septembre
(en cas de pluie, remis au 19 septembre)

Fort Polybel
Activité de la rentrée pour
tous les élèves

Jeudi 20 septembre

Portes ouvertes
De 18 h 30 à 21 h 30

Vendredi 21 septembre

Journée pédagogique
Congé pour les élèves

_*_*_*_*_*_*_*_*_

PERSONNES À REJOINDRE

Régulièrement, vous avez à communiquer avec nous pour des informations variées. Voici la liste du personnel à rejoindre au numéro suivant 450-467-0262 :

Pour motiver l'absence de votre enfant :

Monsieur Marcel Tremblay
Surveillant d'élèves, 1re et 2e secondaire — poste # 5519

Madame Hélène Renaud
Surveillante d'élèves, 3e secondaire et éducation personnalisée — poste # 5520

Madame Joanne Geoffrion
Surveillante d'élèves, 4e et 5e secondaire — poste # 5518

Pour communiquer avec la direction de votre enfant :

Madame Sylvia Beaulieu
Secrétaire, 1re et 2e secondaire — poste # 5373

Madame Denise Hamel
Secrétaire, 3e secondaire, service Repère, TC
et éducation personnalisée — poste # 5386

Madame Lucie Ouellet
Secrétaire, 4e et 5e secondaire — poste # 5495

Pour communiquer avec la direction d'établissement :

Madame Francine Goudreau
Secrétaire de gestion — poste # 5325

Pour toutes questions concernant l'administration :

Madame Caroline Girard
Agente de bureau, administration et transport scolaire — poste # 5328

Madame Maryse Hébert
Agente de bureau, administration et facturation — poste # 5333

Madame Véronique Reid
Technicienne en organisation scolaire — poste # 5331

Pour communiquer avec un enseignant de votre enfant :

Vous devez laisser le message au secrétariat du niveau correspondant à celui de votre enfant ou acheminer un courriel directement à l'enseignant.

L'adresse courriel est composée de son : prénom.nom@csp.qc.ca

Pour toute autre information :

Madame Raymonde Durand

Agente de bureau, téléphoniste et accueil — poste # 0106

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

ACCUEIL TECHNIQUE

Nous vous rappelons les dates de l'accueil technique :

DATE	HEURE	NIVEAU
Mardi 21 août AM	9 h à 11 h 30	1re secondaire
Mardi 21 août PM	13 h à 15 h	2e secondaire
Mardi 21 août PM	15 h 30 à 17 h 30	3e secondaire
Mercredi 22 août PM	12 h à 14 h	4e secondaire
Mercredi 22 août PM	14 h à 16 h	5e secondaire
Mercredi 22 août soirée	18 h à 20 h 30	TOUS les élèves du régulier qui ne peuvent se présenter durant le jour
Mardi 28 août AM	9 h à 10 h	FA – GROUPES : 921-922
Mardi 28 août AM	10 h à 11 h	FMS et FPT – GROUPES : 925-928-931-935
Mardi 28 août AM	11 h à 12 h	EHDAA – GROUPES : 912-945
Mardi 28 août PM	13 h à 14 h	TSA et DGD NOUVEAUX GROUPES : 970-975-985 TSA ANCIENS GROUPES : 971-972-973-974-978
Mardi 28 août PM	14 h	TSA et DGD ANCIENS GROUPES : 970-975-985

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

FACTURATION

La facturation est personnalisée pour chaque élève de l'école et elle ne tient compte que des frais fixes et des frais reliés au choix de cours qui apparaissent à l'horaire de l'élève.

La loi sur l'instruction publique stipule que les manuels et le matériel didactique requis pour l'enseignement sont gratuits. Toutefois, la gratuité ne s'étend pas aux cahiers d'exercices ou tout autre matériel sur lequel l'élève écrit, dessine, découpe et qui n'est pas réutilisable. Les crayons, papiers et autres objets de même nature ne sont pas considérés comme du matériel didactique et sont donc à la charge des parents.

La facture devra être acquittée dès le début de l'année lors de la rencontre d'accueil prévue pour votre enfant**.** Les seules modalités de paiement acceptées sont les suivantes :

- Argent comptant;
- Paiement direct INTERAC;
- Chèque visé;
- Mandat poste;
- Paiement par internet (voir la nomenclature des institutions bancaires).

PAIEMENTS PAR INTERNET

NOMENCLATURE DES INSTITUTIONS BANCAIRES **Institutions financières**	**Effets scolaires**
Banque Laurentienne	CM SC DES PATRIOTES-EFF.SCOL.
CIBC	C.S. Patriotes – Effets scolaires
TD	Commission scolaire des Patriotes – Effets scolaires
Scotia	CS DES PATRIOTES EFFETS SCOLAIRES
BMO	Commission scolaire des Patriotes - Effets scolaires
Tangerine	Commission scolaire des Patriotes - Effets scolaires
Desjardins FR	Commission scolaire des Patriotes – Effets scolaires
Desjardins AN	Commission scolaire des Patriotes – School items
Banque Royale	CS des Patriotes – Effets scolaires
Banque Nationale	CS DES PATRIOTES EFFET SCOLAIRE

Le délai de traitement pour le paiement par Internet entre les institutions financières peut prendre de 2 à 3 jours ouvrables. Donc, bien prévoir ce délai. **Si le paiement se fait à l'intérieur des 3 jours ouvrables de l'accueil technique, une preuve de paiement devra être présentée lors de cette journée d'accueil pour récupérer les effets scolaires.**

Bien entendu pour faciliter la tâche aux parents, nous serons disponibles aux journées d'accueil afin de prendre des ententes de paiement.

AUCUN CHÈQUE PERSONNEL NE SERA ACCEPTÉ.

Si des informations supplémentaires s'avéraient nécessaires, nous vous prions de communiquer avec la direction adjointe de votre enfant. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

OPÉRATION SEPTEMBRE - RAPPEL

Le Centre d'action bénévole de la Vallée-du-Richelieu offre la possibilité qu'une partie de la facture de fréquentation scolaire soit assumée par du financement provenant de Centraide Richelieu-Yamaska.

Une évaluation de la demande sera effectuée.

Communiquez avec Steve Bilodeau à compter du 1er août, au 450 467-9373, poste 229

Centraide
Richelieu-Yamaska
Nous tous, ici

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

ACCUEIL DES ÉLÈVES DE LA 1RE SECONDAIRE

Le 29 août aura lieu la première journée d'école pour les élèves de la 1re secondaire. Pour cette journée, ils sont les seuls élèves présents à l'école. Ils pourront faire connaissance avec le personnel enseignant et non enseignant de leur niveau. Ils pourront également explorer leur école. Nous leur souhaitons une belle année scolaire et en profitons pour remercier les parents qui devront transporter leur enfant afin qu'ils participent à ce début d'année scolaire. Le 30 août sera une journée pédagogique pour eux.

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

DATES IMPORTANTES – ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Étape 1	**Du 30 août au 6 novembre 2018**
Rencontre de parents du 1er cycle :	13 septembre 2018 – 18 h
Assemblée générale des parents :	13 septembre 2018 – 19 h 30
1re COMMUNICATION :	12 octobre 2018
1er BULLETIN :	16 novembre 2018
Rencontre parents et enseignants :	22 novembre 2018

Étape 2	**Du 7 novembre 2018 au 1er février 2019**
2e COMMUNICATION:	20 décembre 2018
2e BULLETIN :	13 février 2019
Rencontre de parents :	21 février 2019

Étape 3	**Du 4 février au 21 juin 2019**
3e COMMUNICATION :	10 avril 2019
3e BULLETIN :	Au plus tard le 10 juillet 2019

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

RÉUNION GÉNÉRALE DES PARENTS

Vous êtes, par la présente, invités à l'assemblée générale des parents de l'école secondaire Polybel qui se tiendra *le jeudi 13 septembre* ***à 19 h 30 à la bibliothèque de l'école***. Lors de cette rencontre, vous aurez l'occasion d'élire des candidats pour vous représenter à des postes vacants au conseil d'établissement.

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

INFORMATIONS SUR LE WEB POUR LES INFOS DE LA RENTRÉE

Pour en savoir plus sur les services offerts à l'école qui accueille votre enfant, nous vous invitons à vous rendre sur le site Web de l'école à l'adresse http://polybel.csp.qc.ca/ ou celui de la commission scolaire en cliquant sur www.csp.qc.ca. Vous y trouverez des renseignements utiles sur le transport scolaire, les fermetures d'école lors d'intempéries, la participation des parents, le calendrier scolaire, les projets particuliers des écoles secondaires, le Protecteur de l'élève et beaucoup plus!

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

CODE DE VIE

Veuillez lire attentivement le code de vie qui se trouve sur le site Internet de l'école, (sous l'onglet Administration/documents administratifs/code de vie). Vous y trouverez une multitude de renseignements.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance du code de vie dans l'agenda de votre enfant et de signer ce dernier.

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

INFO AUTOBUS 2018-2019 – EN LIGNE LE 23 AOÛT À 12 H - RAPPEL

Les informations relatives au transport scolaire de votre enfant pour l'année scolaire 2018-2019 seront disponibles en ligne dès le 23 août à compter de 12 h. Vous ne recevrez pas d'attestation de transport par la poste.

Dès le 23 août, visitez le csp.ca pour accéder en quelques clics à l'Info autobus 2018-2019. Cet outil vous permet de savoir si votre enfant a droit au transport scolaire et de connaître l'information détaillée relative à son transport :

— Circuits d'autobus
— Heures
— Lieu d'embarquement et de débarquement

Pour accéder aux informations, vous devrez avoir en main le **numéro de fiche de votre enfant** ainsi que **votre code postal**. En cas de garde partagée, vous devrez également saisir le numéro civique. Le numéro de fiche est composé de sept chiffres et se trouve sur les documents tels que :

— Bulletin
— État de compte
— Horaire au secondaire
— Carte étudiante

Pour plus d'information sur le transport scolaire offert à la Commission scolaire des Patriotes : consultez la Politique relative au transport des élèves pour l'entrée et la sortie quotidienne des classes, visitez la Foire aux questions sur le site Web de la CSP ou communiquez avec votre école.

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

SÉCURITÉ À BORD DES AUTOBUS

La sécurité et le bien-être des passagers étant l'objectif premier du transport scolaire, il est essentiel d'exercer une discipline adéquate pour le bénéfice de tous. Sur la base de cet énoncé, il est important de se rappeler que tout manquement aux règles de conduite ou aux mesures de sécurité est passible d'une suspension temporaire ou permanente du privilège au transport scolaire. Veuillez prendre connaissance du document « Le transport scolaire : une responsabilité partagée ! » envoyé par la Commission scolaire des Patriotes.

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

FORT POLYBEL 18 SEPTEMBRE (EN CAS DE PLUIE, 19 SEPTEMBRE)

Le mardi 18 septembre aura lieu l'activité d'accueil Fort Polybel pour tous les élèves de l'école. Pour cette activité nous demandons à tous les élèves de se vêtir de vêtements sport.

Lors de cet évènement 40 équipes d'élèves de tous les niveaux se disputeront le trophée Fort Polybel en s'affrontant dans différentes épreuves. Nous espérons que le soleil, le plaisir et la compétition seront au rendez-vous!

Veuillez prendre note que cette activité est obligatoire pour tous les élèves.

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

ACTIVITÉS PARASCOLAIRES 2018-2019

Le salon des activités parascolaires se tiendra en septembre à l'heure du dîner, dans le hall d'entrée. Les élèves y trouveront toutes les informations sur les différentes activités offertes tant sportives que culturelles : basketball, volleyball, théâtre, activités du midi, etc. Il ne faut pas oublier les comités de finissants tels que le salon étudiant, le bal, l'album et la mosaïque des finissants. C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour tous les élèves qui veulent bouger et s'impliquer.

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

STATIONNEMENT

Veuillez noter que les stationnements de l'école secondaire Polybel **sont réservés uniquement au personnel détenant une vignette.**

Étant donné des incidents passés et récents et par mesure de sécurité pour les élèves à la sortie d'école, nous vous demandons d'utiliser le débarcadère en face de l'école (rue de Lévis).

Rappel pour les élèves ayant des véhicules

Le nombre de places de stationnement étant restreint, les élèves n'ont pas accès aux aires de stationnement de l'école. Ils sont ainsi invités à stationner leur véhicule sur la rue de Lévis aux endroits permis.

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

SERVICE AUX PARENTS ET PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Les élèves ou leurs parents qui vivent une situation insatisfaisante, sont invités à en discuter avec le membre de l'équipe-école qui est impliqué dans cette situation. Si cela ne permet pas de trouver une solution, nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'école. Si l'insatisfaction demeure, vous pouvez communiquer avec le service aux parents de la Commission scolaire des Patriotes et ultimement, avec le Protecteur de l'élève. Tous les renseignements nécessaires sont disponibles sur le site Web de la CSP à l'adresse suivante : www.csp.ca sous l'onglet Parents.

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

ASSURANCES

La commission scolaire ne détient pas d'assurance accidents pour ses élèves. Il est de la responsabilité des parents de souscrire annuellement au bénéfice de chacun de leurs enfants d'âge scolaire à une telle assurance auprès d'un assureur privé. Cela s'applique également aux élèves qui effectuent des stages à l'extérieur dans le cadre de leurs études à la CSP et qui subiraient une blessure en dehors du lieu de stage.

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

LES MALADIES INFECTIEUSES EN MILIEU SCOLAIRE

Les maladies infectieuses en milieu scolaire sont fréquentes et peuvent avoir des conséquences pour la santé. Certaines maladies infectieuses sont contagieuses, c'est-à-dire qu'elles peuvent se transmettre d'une personne à une autre.

AVISEZ L'ÉCOLE!

- Si votre enfant est malade, vous devez aviser l'école de son absence. Si vous allez chez le médecin, demandez-lui si votre enfant a une maladie contagieuse; si tel est le cas, en aviser l'école. L'infirmière du

CISSS en sera informée et, si nécessaire, vous contactera pour avoir plus de renseignements en plus de répondre à vos questions.

- L'enfant malade devrait rester à la maison jusqu'à ce qu'il soit capable de suivre les activités scolaires. Pour certaines maladies contagieuses, un délai pour le retour à l'école pourrait être indiqué jusqu'à la fin de la période de contagiosité.
- Si votre enfant présente une condition médicale particulière, par exemple l'immunosuppression, une maladie pulmonaire ou cardiaque, demandez à votre médecin quelles sont les maladies contagieuses qui sont à risque pour lui et avisez la direction de l'école. L'infirmière du CISSS en sera informée et pourra vous prévenir si des cas de ces maladies surviennent à l'école.

LA VACCINATION ET L'HYGIÈNE : LES MEILLEURS MOYENS DE PRÉVENTION

La vaccination est la meilleure façon de prévenir certaines maladies. En tant que parents, vous avez la responsabilité de la vaccination de votre enfant.

- Votre enfant devrait avoir reçu les vaccins contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole, les oreillons, l'*Haemophilus influenzae* de type B, le méningocoque de sérogroupe C et la varicelle (s'il n'a pas déjà fait la maladie après l'âge d'un an).
- Le programme québécois de vaccination prévoit également que les enfants de la 4e année du primaire reçoivent, en cours d'année les vaccins suivants :
    - le vaccin contre l'hépatite B. Le vaccin utilisé inclut également une protection contre l'hépatite A.
    - le vaccin contre le virus du papillome humain (VPH). À partir de cette année, ce vaccin, qui était auparavant offert gratuitement aux filles, sera aussi proposé aux garçons. Aucun rattrapage n'est prévu pour ceux plus âgés.
- Pour certaines maladies, d'autres vaccins peuvent être indiqués. En cas de doute, vous pouvez consulter votre CISSS ou votre clinique pour compléter la vaccination de votre enfant.
- Les mesures d'hygiène sont également nécessaires pour prévenir la transmission des maladies contagieuses. Se laver les mains, utiliser un mouchoir de papier lors de toux ou d'éternuements (ou tousser ou éternuer dans le pli du coude ou dans le haut du bras), éviter de partager des objets personnels, couvrir les plaies d'un pansement, prendre les mesures pour éviter le contact avec le sang d'une autre personne. Ce sont des actions simples et efficaces pour tous.

Merci de votre collaboration.

LISTE DES MALADIES À SIGNALER PAR LES PARENTS À LA DIRECTION DE L'ÉCOLE :

- Conjonctivite
- Coqueluche
- Érythème infectieux (5e maladie)
- Gale
- Gastro-entérite
- Hépatite A
- Impétigo
- Oreillons
- Pédiculose (poux)
- Rougeole
- Rubéole
- Scarlatine ou pharyngite à streptocoque du groupe A
- Teigne de la tête ou du corps
- Varicelle (picote)

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE POLYBEL
VOUS SOUHAITE UNE BELLE RENTRÉE!

_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_